



La Présidente

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents
des fédérations et groupements nationaux membres
du CNOSF

Mesdames les Administratrices et Messieurs les
Administrateurs du CNOSF

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents
des CROS/CDOS/CTOS

Paris, 28 septembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'engagement de transparence pris dans mon courrier en date du 8 septembre, je reviens aujourd'hui vers vous concernant la gouvernance du CNOSF et suite au dernier Conseil d'Administration en date du 12 septembre dernier.

Celui-ci s'est exprimé pour un changement de gouvernance en votant à la majorité absolue des membres présents la proposition de révoquer le mandat du Secrétaire Général. Cette proposition est le fruit d'une longue et difficile réflexion qui avait déjà fait l'objet d'échanges, notamment lors d'un Bureau Exécutif le 1^{er} juillet 2022, et qui a été soutenue par un vote consultatif majoritaire du Bureau Exécutif le 30 août dernier.

Certains d'entre vous semblent avoir le sentiment, et je l'entends, que cette proposition arrive soudainement, sans tentative pour identifier des solutions. Je le répète, cette décision est le fruit d'une difficile et longue réflexion qui fait suite à de multiples échanges, à la fois avec le Secrétaire Général et de nombreux élus investis au CNOSF. Plusieurs solutions ont été proposées sur les plans organisationnel, opérationnel et financier. Malheureusement, force est de constater, - et je le regrette -, que toutes les démarches entreprises depuis de longs mois sont restées vaines. J'ai fait le choix de préserver l'institution en ne m'épanchant pas et en gardant le cap pour permettre au CNOSF d'être à la hauteur des enjeux et des rendez-vous importants de la mandature.

Le Conseil d'Administration ayant pris sa décision, il est désormais temps de vous informer par le présent courrier d'un certain nombre de tenants et d'aboutissants de ce dossier pour vous permettre de comprendre la situation.

Concernant la réunion du Conseil d'Administration du 12 septembre, nous avons veillé à respecter les droits et demandes de chacun afin de permettre un débat démocratique. Ainsi, nous avons organisé cette réunion en présentiel et en distanciel pour permettre au plus grand nombre d'y prendre part et d'accueillir, à leur demande, les membres représentants du CIO. Au cours de cette réunion, chacune des parties concernées a pu exposer son point de vue et ses arguments ; les administratrices et administrateurs ont également pu s'exprimer et poser toutes les questions souhaitées. Dans le cadre de ces échanges, j'ai ainsi indiqué qu'il ne s'agissait aucunement d'un problème de personnes mais de dysfonctionnements, étayés par des faits, qui ont perduré dans le temps, associés à des

comportements parfois inappropriés, dans le cadre d'une telle fonction de Secrétaire général, ne permettant pas au CNOSF de fonctionner de manière fluide et satisfaisante. A moins de deux ans des Jeux Olympiques et Paralympiques en France, la situation n'était pas tenable et n'aurait pas permis de remplir nos engagements pris dans le cadre du programme politique du CNOSF. J'ai également rappelé les démarches entreprises depuis de nombreux mois pour trouver des solutions qui sont restées sans succès.

Concernant l'avenir de notre gouvernance et comme indiqué aux administrateurs et administratrices du CNOSF, je souhaite également porter à votre connaissance les éléments suivants :

- Un Conseil d'Administration était prévu initialement le 22 septembre. Nous avons été dans l'obligation de le reporter car les dispositions statutaires n'étaient pas remplies pour que ce Conseil puisse délibérer, nos textes disposant que le Conseil d'Administration ne « *délibère valablement que si la moitié, au moins, de ses membres sont présents dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire général et le Trésorier général* ». Nous avons pensé organiser cette réunion en visioconférence, mais il n'a malheureusement et finalement pas été possible pour notre Trésorier de se connecter depuis l'Australie. Il était en effet mobilisé par la décision de l'Union Cycliste Internationale relative au pays hôte des championnats du monde de cyclisme en 2027, et pour lesquels la France a été désignée comme organisatrice;
- Nous aurions pu organiser un Conseil d'Administration sans délibération, avec une vocation purement informative mais les conditions n'étaient clairement pas réunies au regard du contexte actuel. Comme vous avez pu le voir, les courriers, prises de position, déclarations dans les médias de certains conduisent à bon nombre d'approximations, confusions, inexactitudes et amalgames ne permettant pas le débat serein et éclairé dont nous avons, et avons toujours, besoin sur un certain nombre de dossiers stratégiques ;
- La date du prochain Conseil d'Administration vient d'être fixée au mercredi 12 octobre à 9h ; il sera précédé d'un Bureau Exécutif le jeudi 6 octobre prochain à 18h30 ;
- Un/une secrétaire général(e) sera désigné(e) prochainement dans le respect de nos textes. D'ici-là, nous avons pris les mesures nécessaires pour assurer la continuité du fonctionnement de l'institution.

Je comprends l'émoi suscité par cette décision, notamment au regard du rôle joué par Didier Seminet dans le cadre de la campagne pour les élections de 2021. Mais, il me semble désormais nécessaire de respecter la décision du Conseil d'Administration, et donc l'expression démocratique. Le résultat du vote est le fruit d'une réflexion argumentée et partagée au sein du Conseil d'Administration qui, conscient de sa responsabilité face à une situation de blocage, a pris une décision en toute connaissance de cause.

Il est dorénavant essentiel de retrouver un climat apaisé avant de nous rassembler autour de projets au bénéfice des membres du CNOSF et des territoires et d'aborder le prochain Conseil d'Administration de façon sereine et constructive.

Je ne peux que regretter, une nouvelle fois, les campagnes médiatiques et de désinformation qui ont vocation à discréditer mon action et celle de l'équipe, et in fine celle l'institution, ce qui m'est totalement insupportable.

C'est dans ce contexte émotionnel exacerbé, - concomitance qui interroge nécessairement -, que certains ont cru bon de m'attaquer suite aux allégations de Monsieur Romain Molina concernant la Fédération Française de Football et le sujet des violences sexuelles.

Là encore, toujours dans un souci de transparence et d'honnêteté, je tiens à porter à votre connaissance les éléments suivants :

- La seule affaire, parmi celles citées par Monsieur Molina, dans laquelle mon nom apparaît, a donné lieu à une procédure disciplinaire interne ainsi qu'à une enquête pénale sur saisine du procureur de la République par le Président de la Fédération française de football ;
- Cette enquête pénale, conduite en 2013 pour des faits qui auraient eu lieu en 2004 et 2005, s'est soldée par un classement sans suite ;
- Profondément légaliste, j'ai toujours veillé à respecter dans cette affaire les procédures pénales et internes à la Fédération Française de Football ;
- Ce sujet avait déjà fait l'objet d'une publication par le quotidien *L'Equipe* au mois de décembre 2020, puis d'un droit de réponse de la personne mise en cause au mois de mars 2021, ce qui démontre que rien n'a été caché ;
- Je note également qu'une publication similaire avait été reprise le lendemain de mon élection au CNOSF, ce qui montre l'utilisation de ces faits à des fins qui m'interpellent.

Les allégations faites à mon encontre sur ce dossier portent publiquement atteinte à mon honneur et à ma considération. Mon engagement personnel, et sans faille, dans la lutte contre les violences sexuelles dans le sport et, plus largement, dans la société ne date pas d'hier, aussi bien au sein de la Fédération française de football que lorsque j'étais enseignante. Je vous renvoie également au travail réalisé par le CNOSF depuis mon élection, notamment au travers de la commission de lutte contre les violences sexuelles et les discriminations, co-présidée par Catherine Moyon de Baecque et Jean Zoungrana. Je ne permets à personne de douter de mon engagement sincère et constant à leurs côtés, avec l'appui des équipes du CNOSF. Dans le sillon tracé par le CNOSF depuis plus d'un an, je sais également tout le travail entrepris par les fédérations et les territoires pour prévenir de telles violences et lutter contre ce fléau à travers la mise en place d'outils et de procédures adaptées, de campagnes de sensibilisation, de conférences, ... je les remercie sincèrement et chaleureusement et les assure de mon entier soutien.

En conclusion, je tiens aujourd'hui à vous dire que le rassemblement de notre mouvement est une nécessité absolue, c'est ma priorité afin de permettre au CNOSF de remplir pleinement sa mission : accompagner ses membres et les territoires pour développer la pratique des activités physiques et sportives de nos concitoyens, et faire de la France une Nation sportive. Il est désormais grand temps de nous concentrer sur la mise en œuvre du mandat pour lequel vous m'avez élue avec mon équipe, et avancer avec ambition vers les Jeux de Paris 2024. Ne nous trompons pas d'enjeu, ni d'objectif. Soyez assurés que le seul intérêt général me guide au quotidien et que je mets toute mon énergie pour protéger l'institution du CNOSF et les personnes qui la composent dans la plus grande transparence et bienveillance.

Je suis bien évidemment à votre entière disposition pour échanger et répondre à toutes vos questions.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Brigitte Henriques